

Paris, le 6 mai 2019

M. Slah Zouari
Président de l'Association tunisienne des Routes (ATR)
Premier Délégué de la Tunisie

**OBJET : Reconnaissance de l'Association tunisienne des Routes
en tant que Comité national tunisien de l'AIPCR**

Cher Monsieur Zouari,

Lors de sa réunion à Buenos Aires (Argentine) les 9 et 10 avril 2019, le Comité exécutif a adopté la résolution suivante :

Résolution CE/19-04/3

Sur proposition du Secrétaire général et du Représentant des Comités nationaux, le Comité exécutif reconnaît l'*Association tunisienne des routes* comme Comité national tunisien de l'AIPCR.

Au nom de l'Association, je tiens à vous féliciter pour la création de ce Comité national, qui renforcera les relations entre la communauté routière tunisienne et l'Association. Nous signerons prochainement un protocole d'accord régissant nos relations, et vous m'indiquerez quelle pourrait en être l'occasion favorable : soit lors du Congrès d'Abou Dhabi, où j'espère vous retrouver autour de nombreux collègues tunisiens, soit lors d'un événement en Tunisie à déterminer.

Je note également avec intérêt que la Tunisie a d'ores et déjà pu proposer des candidatures –retenues par notre Comité exécutif– pour des secrétariats francophones de comités techniques ou de groupes d'étude lors du prochain cycle 2020-2023.

Le Secrétariat général se fera un plaisir de fournir toute l'assistance nécessaire, en coopération avec M. Saverio Palchetti, représentant des Comités nationaux au Comité exécutif.

Avec mes meilleures salutations,



Patrick Malléjacq
Secrétaire général

cc. Claude Van Rooten, Président de l'AIPCR
Saverio Palchetti, représentant des Comités nationaux
Mme Aïda Bergaoui, Vice-Présidente de l'ATR

